

Retrait du projet de Loi !

Depuis le 5 décembre, dans tout le pays, la population exprime son opposition au projet de réforme du système de retraite actuel.

CE PROJET, NE RÉDUIT PAS LES INÉGALITÉS IL LES ACCROIT !

L'UNIVERSALITÉ ET L'ÉGALITÉ SELON MACRON...

L'affichage « d'universalité » et « d'égalité » entre public et privé n'est qu'un leurre. Le passage à un système par points calculé sur l'ensemble des périodes d'activité nie la prise en compte des aléas de la vie et touche particulièrement les femmes. Pour tout le monde, cela entraînerait une baisse des pensions et des départs à la retraite de plus en plus tardifs.

Le gouvernement reste sourd à la mobilisation actuelle pourtant ce qui se passe dans le pays est exceptionnel. Dans cet esprit, l'intersyndicale de la Vienne vous invite à poursuivre et renforcer la mobilisation pour gagner le retrait de ce projet de destruction de nos régimes de retraite, et afin de gagner un système de retraite de haut niveau pour toutes et tous.



Prochains rendez-vous :

Mardi 14 Janvier

Grève et manifestation

14h00 Porte de Paris

Tour des boulevards en partant vers Pont Neuf

Mercredi 15 Janvier

Grève et

Manifestation Créative

14h00

Porte de paris

Jeudi 16 janvier

Grève et manifestation

14h00 Porte de Paris — à la Madeleine

Poitiers en « tenaille » double cortège sur les boulevards

suivi d'une AG interpro 16 h30

TOU.TES MOBILISE.ES RETRAITE PAR POINTS = RETRAITE EN MOINS

| | |
|--|--|
| <p>Une réforme nécessaire pour assurer le financement des retraites ?</p> <p>FAUX : Nous avons les moyens de garantir le système</p> <ul style="list-style-type: none">- 33 Mds d'euros de réserves au régime général,- 133 Mds d'euros de réserves aux régimes complémentaires,- 24 Mds de recettes nouvelles en 2024 avec l'extinction de la dette sociale | <p>Avec la réforme, tout sera plus simple ?</p> <p>Si vous êtes nés entre 1975 et 2003, vous cotiserez aux systèmes par annuités ET par points, pratique non ?</p> |
| <p>Travailler jusqu'à 64 ans pour pouvoir toucher sa retraite ?</p> <p>Le taux d'emploi des 60-64 ans est de 32,2 % en France en 2019.</p> | <p>Vous êtes nés avant 1975, et vous pensez que la réforme ne vous concerne pas ?</p> <p>FAUX : L'âge pivot s'appliquera à tout le monde dès 2022</p> |
| <p>C'est sûr, je pourrai prendre ma retraite à taux plein à 64 ans.</p> <p>FAUX : L'âge pivot, fixé initialement pourra être augmenté au fil des générations. <small>(dossier de presse du ministère, p.19)</small></p> | <p>La retraite à 64 ans ?</p> <p>L'espérance de vie en bonne santé est de 62,4 ans pour les hommes et de 63,4 ans pour les femmes</p> |
| <p>Né à compter de 2004, vous pensez être gagnant grâce à cette réforme ?</p> <p>Pourtant votre retraite sera calculée sur l'ensemble de votre carrière et plus sur les meilleures années</p> | <p>Aucune retraite inférieure à 1000 euros, un progrès social ?</p> <p>Le seuil de pauvreté s'établit aujourd'hui à 1026 euros par mois.</p> |

Source : les députés communistes #ReculSocial

Quelques semaines de galère plutôt qu'une vie de misère !